

EXPLICATIONS DU RELEVÉ DES APPRENTISSAGES DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION

Comment lire le relevé

1

Pour les matières à volets, la note et les unités inscrites au sommaire indiquent la réussite ou l'échec du cours

Lorsque les unités sont obtenues, la matière est réussie. Si absence d'unités au sommaire, l'élève est en échec

CODE	TITRE	UN	RÉSULTAT	ANNÉE	MOIS	R/5	CEN
132506	Français, langue d'enseignement de la 5e secondaire	6	90	2017	06		97
132510	Français lecture, langue d'enseignement de la 5e secondaire		84	2017	06	3	
132520	Français écriture, langue d'enseignement de la 5e secondaire		95	2017	06	3	98
132530	Français communication orale, langue d'enseignement de la 5e secondaire		93	2017	06	2	
134404	Anglais, langue seconde, programme de base de la 4e secondaire	4	76	2016	06		
134410	Anglais, langue seconde, interaction orale, programme de base de la 4e secondaire		76	2016	06	1	
134420	Anglais, langue seconde, compréhension orale et écrite, programme de base de la 4e secondaire		76	2016	06	2	
134430	Anglais, langue seconde, production écrite, programme de base de la 4e secondaire		76	2016	06	1	
134444	Anglais, I. sec.(progr. local)	4	74	2016	06	4	
134504	Anglais, langue seconde, programme de base de la 5e secondaire	4	74	2017	06		31
134510	Anglais, langue seconde, interaction orale, programme de base de la 5e secondaire		80	2017	06		38
134520	Anglais, langue seconde, compréhension orale et écrite, programme de base de la 5e secondaire		71	2017	06	4	
134530	Anglais, langue seconde, production écrite, programme de base de la 5e secondaire		68	2017	06		18
134544	Anglais, I. sec.(progr. local)	4	71	2017	06	4	
141404	Espagnol, langue tierce	4	73	2016	06	3	
141504	Espagnol, langue tierce	4	75	2017	06	3	
168404	Arts plastiques	2	ACC	2017	06	1	
168504	Arts plastiques	2	97	2017	06	1	

Sommaire

Volet

La 4^e position du code de cours indique le degré de la matière :

168404 : 4^e secondaire
 168504 : 5^e secondaire

Rang centile :
 Indique la position de l'élève au niveau national

Rang cinquième :
 Indique la position de l'élève par rapport aux élèves de son niveau

Indique le résultat final obtenu (note sur 100)

Si l'élève a cette mention, c'est qu'il a obtenu son diplôme

Diplôme obtenu

Diplôme d'études secondaires 2017 Formation générale J5

EQU - Réussite d'un cours en équivalence

ACC - Réussite accordée d'un cours de niveau inférieur à la suite de la réussite du même cours correspondant au niveau supérieur

XMT - Exemption de la réussite d'un cours ou d'une partie d'un cours

ABS - Signifie que l'élève était absent lors de l'épreuve ministérielle

ECH - Signifie que l'élève a échoué à une épreuve ministérielle

ANN - Signifie que l'épreuve a été annulée pour l'élève (plagiat, fraude ou tricherie)

INC - Signifie qu'un résultat est manquant pour une partie d'un cours

En français, l'élève doit obtenir un résultat d'au moins 50 % pour chacun des volets.

Celui qui obtient une note inférieure à 50 % à l'un des volets, mais dont le résultat au sommaire est de 60 % ou plus, obtient la mention « ECH » au sommaire.

132506	Français, langue d'enseignement de la 5e secondaire	ECH	2016	06	32
132510	Français lecture, langue d'enseignement de la 5e secondaire	74	2016	06	3
132520	Français écriture, langue d'enseignement de la 5e secondaire	46	2016	06	5 21
132530	Français communication orale, langue d'enseignement de la 5e secondaire	77	2016	06	2

La note finale au bulletin peut être différente du relevé des apprentissages du MEES. C'est la note du relevé qui est la note finale et non celle du bulletin de fin d'année.

À titre d'exemple :

Cours à obtenir à ce jour pour la sanction en vue de l'obtention du diplôme

Unités acquises à l'égard des conditions supplémentaires pour le diplôme d'études secondaires J5 :

Langue d'enseignement : 0/6
 Langue seconde : 0/4
 ÉCR ou ÉPS de 5e sec : 0/2
 UN de 4e ou de 5e sec (54 u) : 42/54
 UN de 5e sec (20 u) : 0/20

Cours à obtenir à ce jour pour la sanction en vue de l'obtention du diplôme

Nombre total d'unités obtenues en 5^e secondaire, l'élève doit en obtenir au moins 20.

L'élève qui n'a pas obtenu son diplôme aura l'information concernant les unités acquises à l'égard des conditions supplémentaires pour le diplôme (dans le coin gauche). Pour avoir son diplôme d'études secondaires, l'élève doit avoir accumulé au moins 54 unités de la 4^e et 5^e secondaire. Parmi ces unités, il doit avoir au moins 20 unités de la 5^e secondaire et les unités suivantes :

- 6 unités de langue d'enseignement de la 5^e secondaire;
- 4 unités de langue seconde de la 5^e secondaire (programme ministériel de base ou enrichi);
- 4 unités de mathématique de la 4^e secondaire;
- 4 unités de sciences et technologie ou 6 unités d'applications technologiques et scientifiques de la 4^e secondaire;
- 4 unités d'histoire et éducation à la citoyenneté de la 4^e secondaire;
- 2 unités d'arts de la 4^e secondaire;
- 2 unités d'éthique et culture religieuse ou d'éducation physique à la santé de la 5^e secondaire.